



Le 4 janvier 2016

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact : 03.25.30.68.66

Mèl : fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr

Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

Compte rendu CTL du 4 janvier 2016

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO Rachel Delacourt, Céline Lefèvre, Rachel Sugneau et Guillaume Tavin et représentante suppléante Catherine Durand

FO lit une déclaration en préambule du CTL (voir en annexe) et remet à Mme Barjot les pétitions intersyndicales signées par 206 agents du département.

1) Approbation du PV du CTL du 8 septembre 2015

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR	4	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

2) Dossiers emplois PLF 2016

- Mr Colnot explique que la suppression d'un AFIPA au profit de la création d'un emploi d'Inspecteur Divisionnaire Classe Normale correspond au futur schéma de l'organigramme de notre direction.
- La suppression d'un A à l'Équipe De Renfort (EDR) au profit de la création d'un B va plus correspondre aux besoins des services. Le cadre A actuellement en place restera en surnombre à l'EDR jusqu'à son départ.
- 2 emplois C sont supprimés à la direction, ces emplois ne sont pas nominatifs. Le sur effectif sera temporaire jusqu'aux départs liés à la retraite ou à un mouvement de mutation.
- 1 C au SIP de Chaumont et 1 C au SIP de Joinville, à savoir que ces emplois n'étaient pas pourvus. FO répond que les agents des SIP n'ont pas l'impression d'avoir une baisse de charges, particulièrement suite aux annonces faites par le premier Ministre en novembre. Mme Barjot répond que les SIP doivent être réorganisés et qu'il est de la responsabilité de chaque chef de service d'organiser les charges de chaque agent, par exemple assiette-recouvrement.
- 1 B au SIE de Chaumont et 1 B au SIE de Langres, à savoir que l'emploi B du SIE de Chaumont est vacant. L'emploi B au SIE de Langres n'est pas nominatif et disparaîtra lors d'un départ lié à la retraite ou à un mouvement de mutation.

FO s'est inquiété de ces suppressions d'emplois dans les SIE. Mme Barjot répond qu'une vague massive de simplifications a été mise en place dans les SIE et qu'il faut que les SIE se les approprient. De plus, la finalisation du transfert des procédures collectives va les soulager. Elle précise par ailleurs que le PRS verra sa charge de travail augmenter et que, si nécessaire celui ci sera recalibré.

- 1 C à la trésorerie de Bourbonne, emploi qui deviendra vacant au 1er mars à l'occasion d'une mutation et 1 C à la trésorerie de Chalindrey. A savoir que l'emploi B actuellement vacant à la trésorerie de Chalindrey devrait être pourvu au 1er mars 2016 selon les informations de la direction.

FO interpelle d'ailleurs la direction sur la suppression d'emploi à Bourbonne car nous avons alerté la direction lors du transfert de la trésorerie de Val de Meuse, transfert souvent propice à mutualisation donc suppression d'emploi !!!!

- 1 B à la trésorerie de Wassy et 1 B à la trésorerie de Chateauvillain. FO s'interroge sur ces suppressions d'emplois car la trésorerie de Wassy a déjà subi la suppression d'un emploi C et a régulièrement aidé la trésorerie de Montier en Der depuis une année et formé une stagiaire C (bonjour la récompense !). Un départ en retraite est prévu en 2016.

Quant à la trésorerie de Chateauvillain, FO s'inquiète du contexte RH et des difficultés encore rencontrées par le service, Mme Barjot répond que les charges liées aux impôts ayant été transférées, cet emploi n'a plus lieu d'être.

- 1 C à la trésorerie de Langres et 1 C à la trésorerie de Saint Dizier collectivités. FO rappelle que lors de la CAPL mutation de juillet, nous nous étions inquiétés de la vacance d'emploi C laissée suite au départ d'un agent promu de C en B à la trésorerie de Saint Dizier collectivités.

FO demande s'il y a eu de nombreuses candidatures pour l'intégration dans le vivier de l'EDR. La direction répond que deux personnes se sont portées candidates. Elles seront reçues la semaine prochaine.

Mme Barjot ajoute que ne pas prendre ces deux candidats, c'est prendre le risque d'ouvrir l'EDR à des personnes souhaitant simplement entrer dans le département, sans réelle motivation, sachant que c'est une règle des gestion.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR			
CONTRE	4	1	1
ABSTENTION			

3) Recrutement d'une apprentie

Ce sujet revient à l'ordre du jour car il doit impérativement être soumis au vote du CTL. (alors que lors du CTL du 8 septembre, notre demande semblait hors propos selon la direction et autre syndicat).

Mme Gabert présente le dispositif de mise en place du recrutement d'une apprentie. Elle explique que les débuts se déroulent très bien et que l'apprentie recrutée est très investie dans son travail.

FO rappelle son attachement à l'apprentissage permettant la transmission inter générationnelle et inter professionnelle, mais a de réelles inquiétudes quant à la mise en

place hâtive de l'apprentissage au sein de la DGFIP qui pourrait être un moyen de pallier les carences en effectifs de services et en les sous rémunérant. De plus, La situation actuelle des services dégage peu de temps aux collègues désignés maîtres d'apprentissage. Pour ces raisons, FO a voté contre cette mise en place.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR			
CONTRE	4		
ABSTENTION		1	1

4) Ponts naturels 2016

Les ponts suivants sont proposés :

- 6 mai (Ascension)
- 15 juillet
- 31 octobre

Mr Colnot rappelle que l'un des ponts sera financé par la journée d'autorisation d'absence exceptionnelle octroyée dans sa grande générosité par un ministre dont on a oublié le nom. N'hésitez pas à le poser dès maintenant !

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR	4	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

Questions diverses

- * Le regroupement des trésoreries « Hôpital » est évoqué, Mme Barjot répond qu'à ce jour rien n'est décidé et que les propositions pour 2017 n'ont pas encore été étudiées.
- * Mr Colnot rappelle les mesures de sécurité mises en place suite aux événements du 13 novembre (Cf compte rendu du CHS du 7 décembre 2015)
- * FO demande s'il serait possible de prioriser l'utilisation des véhicules de service aux services de la BDV, PCE, PCR, BCR, huissier, les géomètres... Mr Colnot répond que les véhicules sont en nette diminution à cause des normes liées au Grenelle de l'environnement. A ce jour, 2 véhicules restent à disposition des agents : la 206 + et le Kangoo.

Aucune priorité ne pourra être établie.

Pour information, la direction a acquis un nouveau véhicule utilitaire en remplacement du JUMPY.

- * FO demande comment se met en place le PCR depuis sa création au 1er septembre. Mme Godard répond qu'au niveau organisationnel, tout se déroule bien.

FO s'interroge sur les doubles contrôles sur pièces rencontrés suite à l'absence de création d'un code spécifique de contrôle pour le PCR. Mme Godard répond que la DG n'avait pas anticipé cette difficulté et l'a découverte lors d'une visio conférence sur le sujet.

Un comité de suivi va être mis en place.

- * FO s'interroge sur le transfert de la BCR à la DIRCOFI. Mme Barjot répond que ce n'est pas un transfert mais un pilotage conjoint entre la DIRCOFI et la DDFIP, les

agents continuent à dépendre hiérarchiquement de notre direction. Par contre, une concertation va être mise en place afin de déceler des axes de fraude.

FO s'interroge également sur le devenir de la BDV et de son éventuel rattachement à la DIRCOFI. Mme Barjot que cela n'est pas du tout à l'ordre du jour.

- * FO souhaite avoir plus d'information sur le transfert de la caisse de la trésorerie de Joinville au SIP de Joinville a priori 2 matinées par semaine.

Mr Invernizzi répond que cette mise en place n'a jamais été envisagée au 1er janvier 2016 et qu'une réunion avec les deux chefs de service aura lieu le 19 janvier prochain. Son but est de trouver une solution qui convienne aux deux services. Mme Barjot n'exclut pas l'idée de confier définitivement la caisse au SIP de Joinville, comme cela se passe dans d'autres départements et qu'en l'absence de consensus, elle n'hésitera pas à prendre la décision elle-même.

FO rappelle que le transfert de la caisse devra faire l'objet d'un avis en CTL.

- * FO alerte la direction sur l'actualité du CDIF et la parution d'une nouvelle note définissant de nouvelles priorités, à savoir que chaque mois des notes redéfinissent de nouvelles priorités mettant au rebut les anciennes priorités !!!!! Mme Barjot répond qu'elle est consciente des difficultés rencontrées et qu'elle a octroyé des moyens en EDR et en soutien humain. La DG a été alertée mais n'apporte aucune réponse.

- * FO interpelle la direction quant au manque de communication évident avec les agents.

Il a été constaté que des agents n'ont jamais été informés de la mise en œuvre de la campagne « mutations locales au 1er mars 2016 ». Mme Barjot répond que toutes les mails relatifs à ce type d'information sont envoyés sur toutes les BALF des services avec copie au chef de service et qu'elle ne comprend pas pourquoi les agents des services n'accèdent pas aux informations.

FO a répondu que ce phénomène était constant sur de nombreux sujets et qu'il serait nécessaire d'envoyer un mail individuel aux agents particulièrement sur les sujets RH.

Mme Barjot répond qu'il ne faut pas « noyer » les boites mails des agents (!!!!) et qu'une mise en ligne sur Ulysse local permettra une meilleure visibilité sur les sujets RH (en conclusion les agents n'ont pas le temps de lire les mails qui leur sont directement envoyés mais ont le temps d'aller sur Ulysse local). De plus, elle ajoute qu'il est important que les chefs de service accompagnent le mail par des explications....